



AUGE

ASSOCIAZIONE UFFICIALI GIUDIZIARI IN EUROPA

Membro ufficiale dell'Union Internationale des Huissiers de Justice

Membro del progetto EJE co-finanziato dall'Unione Europea >

European Judicial enforcement

www.auge.it - auge@auge.it - fax: 0543.57.99.21 – tel. 347.23.58.950

COMUNICATO STAMPA

Bruxelles, 24 aprile 2012

Fondazione della “Chambre Européenne des Huissier de Justice” CEHJ

Le organizzazioni rappresentative della professione di ufficiale giudiziario del Belgio, Francia, Lussemburgo e Italia hanno dato vita, il 24 aprile 2012, a Bruxelles, alla Chambre européenne des huissiers de justice “CEHJ”. Strumento di cooperazione per gli ufficiali giudiziari impegnati nella costruzione di uno spazio giudiziario europeo, la nuova associazione ha come finalità di promuovere funzioni e attività degli ufficiali giudiziari in Europa, in stretta collaborazione con le istituzioni europee.

La costruzione di uno spazio giudiziario europeo necessita, in seno all'Unione europea, di un impegno e di una decisa mobilitazione di tutte le professioni del diritto. Gli ufficiali giudiziari, garanti dello stato di diritto, per i diversi compiti che ogni Stato membro conferisce loro, da diversi anni, hanno aperto una riflessione sulla necessità di dare concretezza a iniziative che promuovano le attività degli ufficiali giudiziari in Europa e assicurino un più forte coinvolgimento della professione nel dibattito europeo.

Proprio al fine di dare attuazione a questi obiettivi comuni le camere nazionali degli *huissiers de justice* di Belgio, Francia e Gran Ducato di Lussemburgo insieme agli ufficiali giudiziari dell'Italia rappresentati dall'Associazione Ufficiali Giudiziari in Europa (AUGE-ITALY) hanno fondato la **Chambre européenne des huissier de justice**, associazione senza scopi di lucro di diritto belga, con sede sociale a Bruxelles.

La CEHJ confida, in tal modo, di poter contribuire al compimento di uno spazio giudiziario europeo in conformità con le priorità stabilite dal programma di Stoccolma. Inoltre, la CEHJ ha tra i suoi obiettivi principali l'impegno a potenziare i legami esistenti tra gli ufficiali giudiziari nell'Unione europea, partecipando, con sempre maggior forza, alle iniziative delle istituzioni europee.

La nuova associazione di ufficiali giudiziari nasce, così, in sintonia con il cammino europeo già intrapreso dalle altre professioni del diritto, come gli avvocati (riuniti nel Conseil du Barreaux européenne, CCBE), e i notai (riuniti nel Conseil du notariat de l'Union européenne, CNUE).

Arcangelo D'Aurora
Presidente Associazione Ufficiali Giudiziari in Europa
AUGE@auge.it
347.23.58.950

CHAMBRE EUROPÉENNE DES HUISSIERS DE JUSTICE:

TOP DÉPART



européennes.

Création – Les organisations représentatives de la profession d'huissier de justice en Belgique, France, Italie et au Luxembourg ont créé, le 24 avril 2012, la Chambre européenne des huissiers de justice « CEHJ ». Instrument de coopération entre les huissiers de justice engagés dans la construction d'un espace judiciaire européen, elle a pour finalité la promotion de la fonction et des activités des huissiers de justice en Europe, en étroite collaboration avec les institutions

européennes.

La construction de l'espace de justice européen exige de toutes les professions du droit une mobilisation forte, à l'échelle de l'Union européenne. Les huissiers de justice, garants de l'accès au droit et de l'efficacité des procédures par les multiples missions que les Etats membres leur confient, réfléchissent depuis plusieurs années à la nécessité de mettre en place une initiative pour promouvoir les activités des huissiers de justice en Europe et assurer une plus forte implication de la profession dans le débat européen.

Afin de concrétiser cette volonté, les chambres nationales des huissiers de justice de Belgique, de France et du Grand – Duché de Luxembourg ainsi que l'Associazione Ufficiali Giudiziari in Europa (Italie) ont créé la Chambre européenne des huissiers de justice sous la forme d'une association sans but lucratif de droit belge. Le siège social de la Chambre européenne des huissiers de justice est fixé à Bruxelles. Les huissiers de justice rejoignent ainsi les autres professions du droit déjà engagées dans une même démarche européenne, comme les avocats (réunis au sein du Conseil des Barreaux européens-CCBE), et les notaires (réunis au sein du Conseil du notariat de l'Union européenne – CNUE).

La philosophie et les objectifs de la Chambre européenne des huissiers de justice s'inscrivent dans la dynamique de la construction d'un espace de justice européen. La Chambre européenne des huissiers de justice s'engage à renforcer les liens existants entre les huissiers de justice dans l'Union Européenne et à s'associer de façon forte et permanente aux initiatives des institutions européennes. La Chambre européenne des huissiers de justice souhaite ainsi pouvoir contribuer, de manière efficace et légitime, à l'achèvement d'un espace judiciaire européen, conformément aux priorités fixées dans le programme de Stockholm.

ESPACE JUDICIAIRE EUROPEEN : CREATION DE LA CHAMBRE EUROPEENNE DES HUISSIERS DE JUSTICE.

Les organisations représentatives de la profession d'huissier de justice en Belgique, France, Italie et au Luxembourg ont créé le 24 avril 2012 la **Chambre européenne des huissiers de justice « CEHJ »**.

La construction de l'espace de justice européen implique régulièrement de toutes les professions du droit une mobilisation à l'échelle de l'Union européenne. Les huissiers de justice réfléchissaient depuis plusieurs années à la nécessité de mettre en place une initiative pour promouvoir les activités des huissiers de justice en Europe et assurer une plus forte implication de la profession dans le débat européen.

C'est chose faite !

Afin de concrétiser cette volonté, les chambres nationales des huissiers de justice de Belgique, de France et du Grand - Duché de Luxembourg ainsi que l'Associazione Ufficiali Giudiziari in Europa (Italie) ont créé la **Chambre européenne des huissiers de justice** sous la forme d'une association sans but lucratif de droit belge. Le siège social de la Chambre européenne des huissiers de justice est fixé à Bruxelles.

La Chambre européenne des huissiers de justice souhaite ainsi pouvoir contribuer à l'achèvement d'un espace judiciaire européen, conformément aux priorités fixées dans le programme de Stockholm.

Les huissiers de justice rejoignent ainsi les autres professions du droit déjà engagées dans une même démarche européenne, comme les avocats (réunis au sein du Conseil des Barreaux européens- CCBE), et les notaires (réunis au sein du Conseil du notariat de l'Union européenne - CNUe).

<http://www.village-justice.com/articles/Creation-Chambre-europeenne-huissiers,12105.html>